



# Energies Renouvelables

## 30% de l'électricité à l'horizon 2050

La lettre APRUE N° 15 / Juin 2009

*A travers son programme national de développement des énergies renouvelables (2008-2017), l'Algérie vise à porter la part de ces énergies nouvelles dans le bilan énergétique du pays à hauteur de 5% en 2017 avec 700 MW et à 30% d'ici 2050, a indiqué, le 23 mars 2009, le Président-Directeur général de New Energy Algeria (NEAL), Badis Derradji.*

«Le Programme national de développement des énergies renouvelables, en cours d'élaboration, prévoit une part de 30% de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables à l'horizon 2050», a-t-il souligné au cours d'une conférence-débat organisée à Alger par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE).

Ce programme accorde de fait une place prépondérante aux énergies nouvelles et renouvelables (ENR). Il table principalement sur le solaire (thermique et photovoltaïque), l'éolien, la biomasse, l'hydro-électricité et la géothermie. Le programme 2008-2017 prévoit une production de 23 000 MW d'électricité à base d'énergies renouvelables dont 17 000 MW sont destinés au marché local et 6 000 MW à l'exportation, a précisé le PDG du NEAL.

Si le développement de cette énergie alternative devient une urgence, dans ce contexte de crise financière internationale qui compromet grandement les cours du pétrole, et donc la rente pétrolière, les pouvoirs publics se doivent de mettre en place des mesures incitatives pour les producteurs, mobiliser les financements nécessaires au développement de la filière,

fixer les objectifs à atteindre, lancer les formations adéquates et générer une activité scientifique et économique à même de se placer dans la logique de transition énergétique.

La relance de cette énergie propre a également besoin de la création d'un réseau d'industriels pour assurer une production nationale d'équipements le développement de technologies et process pour permettre la réduction des coûts et atténuer l'emprise des fournisseurs internationaux, a fait encore remarquer le conférencier, réaffirmant qu'une politique de soutien fort de l'Etat est nécessaire pour préparer l'après-pétrole, assurer l'avenir énergétique des générations futures et accélérer le développement des énergies renouvelables, les ressources fossiles, principalement le pétrole et le gaz, étant limitées, épuisables et non renouvelables.

Mettant en avant les potentiels des énergies renouvelables en Algérie avec, par exemple, une durée d'ensoleillement estimée à 3 500 heures/an qui la place parmi les pays les plus riches en potentialités dans les énergies renouvelables, Badis Derradji a cité quelques-uns des projets lancés dont la Centrale hybride (gaz-solaire) de Hassi R'mel, d'une capacité de 150 MW, qui entrera en production en août 2010.

C'est donc que la quête des énergies nouvelles et renouvelables a déjà commencé en Algérie, puisque le cadre législatif existe, qu'une nouvelle stratégie se met en place, que des projets sont lancés pour développer des capacités de production dans le solaire thermique, l'éolien, le solaire photovoltaïque ou la cogénération et que la réalité impose aux décideurs politiques et économiques de favoriser ces énergies propres.

